



INSPECTION DU TRAVAIL ET DES MINES -
SECRETARIAT DE LA COMMISSION AD HOC
"BATIMENT ET GENIE CIVIL"

B.P. 27

L-2010 LUXEMBOURG

FAX: (+352) 247-96100

E-mail : conge.collectif@itm.etat.lu

Demande de dérogation au congé collectif du bâtiment HIVER 2025/2026

FOR-CCA-011_F_5

Durée du congé collectif :

Samedi, 20 décembre 2025 – mercredi, 7 janvier 2026 (inclus)

Délai d'introduction : au plus tard jusqu'au 20.10.2025

! Délai à respecter !

Copies obligatoires : OGB-L (Synd. Bâtiment)

LCGB (Construction)

B.P.149

B.P. 1208

L-4002 Esch-sur-Alzette

L-1012

1 formulaire par entreprise et par chantier !

Par courrier, fax ou par e-mail (scanné avec signatures)

Avenant XVIII à la convention collective de travail pour le bâtiment, Annexe V – Congés collectifs

ENTREPRISE DEMANDERESSE		
Nom de l'entreprise		
Matricule de l'entreprise		
Adresse siège social	Numéro et rue	
	CP et localité	
	Pays	
Adresse postale ☐ idem adresse siège social	B.P.	
	CP et localité	
	Pays	
Adresse e-mail → Pour l'accusé de réception et copie de la décision		
Activité principale de l'entreprise		
Nombre total de salariés		

SOUS-TRAITANTS	
Entreprises sous-traitantes	☐ OUI ☐ NON
Nom et adresse des entreprises sous-traitantes	1. 2. 3. 4. 5.
→ Les entreprises sous-traitantes doivent introduire une demande individuelle et ne sont pas couvertes par une dérogation accordée à l'entreprise demanderesse	

TRAVAUX	
☐ Travaux de réparation dans les écoles	
☐ Travaux de réparation ou de transformation dans les usines pendant les arrêts de production	
☐ Travaux urgents	Explications concernant l'urgence :
Travaux à exécuter (p.ex. travaux d'aménagement, travaux de canalisation,...) → Figurera sur l'autorisation	

CHANTIER		
Dénomination du chantier → Figurera sur l'autorisation	Ex. Nom de l'école, nom de l'usine	
Adresse exacte du chantier → Figurera sur l'autorisation	Numéro et rue	
	CP et localité	
	☐ Adresse exacte inconnue (p.ex. en cas de permanences,...)	
Responsable du chantier / personne de contact	Nom et prénom	
	Tél ou GSM	
	Adresse e-mail	

☐ Accord	☐ Avis négatif		
☐ Accord	☐ Avis négatif		
☐ Accord	☐ Avis négatif		
☐ Motivation si avis négatif ! Ou ☐ Remarque éventuelle			

CHEF D'ENTREPRISE	
Nom et prénom	
Délégué du chef (nom et prénom)	
Signature	

DATE	
Date de la demande	
Explication quant au retard d'introduction de la demande (à remplir en cas d'introduction après le 20.10.2025)	

Les données à caractère personnel communiquées par l'administré sont traitées par l'Inspection du travail et des mines (ITM) en qualité de responsable de traitement et en conformité avec les dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

Pour plus de détails, vous pouvez consulter la rubrique « Protection des données » du site internet de l'ITM : <https://itm.public.lu/fr/support/protection-donnees.html>.